SEEDMATCHGROUP

Glossaire de l'agriculture commerciale

Semences et pépinières

Hybride F1

Semence issue du croisement de deux lignées parentales distinctes afin de combiner des caractéristiques de performance précises. Les acheteurs doivent s'approvisionner en semences hybrides F1 provenant d'une combinaison parentale déclarée unique par commande pour préserver l'uniformité de la culture.

Semence à Pollinisation Libre

Semence de variétés qui se reproduisent fidèlement par pollinisation naturelle, permettant aux producteurs de conserver et de ressemer la semence d'une saison à l'autre. Les équipes d'achat doivent vérifier l'identité variétale et la génération, pas seulement la mention de pollinisation libre.

Taux de Germination

La proportion d'un lot de semences censée produire des plantules normales dans des conditions d'essai standardisées, indiquée sur le certificat d'analyse du laboratoire ou du fournisseur. Les acheteurs doivent exiger un résultat de germination récent lié au lot précis avant de valider le bon de commande.

Lot de Semences

Une quantité définie de semences traitées de manière homogène, identifiée par un numéro de lot unique la reliant à son origine, ses analyses et son historique de traitement. Les achats doivent toujours mentionner le numéro de lot dans les contrats afin de pouvoir tracer les allégations de qualité et les documents phytosanitaires jusqu'à l'expédition physique.

Pureté des Semences

La proportion d'un échantillon constituée de la semence de la culture déclarée, exempte de semences d'autres cultures, de graines d'adventices et de matières inertes, telle qu'indiquée dans l'analyse de pureté. Les acheteurs spécifiant des volumes de semences en vrac doivent exiger l'analyse de pureté en complément des données de germination pour évaluer le contenu utile de l'expédition.

Traitement de Semences

Un enrobage ou traitement appliqué à la semence avant la vente pour la protéger contre les ravageurs précoces, les maladies ou le stress environnemental durant la germination. Les acheteurs doivent vérifier les substances actives appliquées et la compatibilité du traitement avec les règles d'importation du pays de destination avant l'expédition.

Certificat Phytosanitaire

Un document officiel délivré par l'autorité de protection des végétaux du pays exportateur attestant qu'un envoi de semences ou de plants répond aux exigences phytosanitaires du pays importateur. Les acheteurs doivent intégrer la délivrance du certificat et son acceptation dans le pays de destination au calendrier d'achat avant de planifier l'expédition.

Permis d'Importation

Une autorisation délivrée par l'autorité agricole du pays de destination, devant être obtenue avant que la semence ou le matériel de plantation ne puisse entrer légalement dans le pays. Les acheteurs doivent vérifier dès le départ les exigences de permis et leur durée de validité pour l'espèce et le pays concernés, car cette étape détermine souvent le calendrier global du projet.

Usine de Traitement des Semences

Une installation où les semences récoltées sont nettoyées, calibrées, traitées et conditionnées pour répondre aux spécifications de qualité commerciale avant la vente. Les acheteurs évaluant un fournisseur doivent examiner la capacité de l'usine de traitement pour la culture spécifique et le format d'emballage requis par le projet.

Production de Semences

La multiplication contractuelle, en plein champ, d'une variété spécifique dans des conditions d'isolement et de gestion visant à préserver l'identité génétique et la qualité de la semence. Les acheteurs approvisionnant des volumes à l'échelle de production doivent vérifier les distances d'isolement et l'historique des inspections au champ dans le cadre de la diligence raisonnable du fournisseur.

Pépinière Commerciale

Une installation dédiée qui propage des plants, des mottes ou des plants greffés à grande échelle pour la vente à des producteurs commerciaux plutôt qu'à des jardiniers amateurs. Les acheteurs doivent évaluer la capacité de propagation et les pratiques phytosanitaires de la pépinière au regard du calendrier de plantation du projet avant de passer commande.

Plant en Motte (Plug)

Un jeune plant cultivé dans une alvéole individuelle d'une plaque et transplanté avec sa motte racinaire intacte afin de réduire le choc de transplantation et d'accélérer l'implantation au champ. Les acheteurs commandant des plants en motte doivent vérifier la taille des alvéoles et l'âge du plant à la livraison pour les adapter au matériel et au calendrier de transplantation du projet.

Porte-greffe / Greffage

La pratique consistant à joindre une variété fruitière ou de production (greffon) à un système racinaire sélectionné séparément (porte-greffe) pour des caractéristiques telles que la tolérance aux maladies ou la vigueur. Les acheteurs de plants greffés doivent vérifier à la fois la variété du greffon et l'identité du porte-greffe, chacun influant indépendamment sur les exigences de conduite culturale.

Chambre de Germination

Une unité à environnement contrôlé utilisée par les pépinières ou les laboratoires de semences pour maintenir des conditions de température et d'humidité favorisant une germination uniforme avant transplantation ou analyse en laboratoire. Les acheteurs évaluant une pépinière ou un laboratoire partenaire doivent demander comment les conditions de la chambre de germination sont surveillées et documentées à des fins de traçabilité.

Essai Variétal

Une évaluation structurée et comparative de variétés candidates dans des conditions de culture locales, utilisée pour orienter le choix variétal avant de passer une commande à l'échelle commerciale. Les acheteurs doivent demander l'accès à des données d'essais indépendants ou réalisés par le fournisseur, pertinentes pour leur région spécifique, avant de finaliser le choix de la variété.